

Communiqué de presse



Attribution du label de Centre de développement chorégraphique à Pôle Sud

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, en accord avec Roland Ries, maire de Strasbourg, Robert Herrmann, président de l'Eurométropole de Strasbourg et Philippe Richert, président du Conseil régional d'Alsace, ancien ministre, a décidé d'accorder à *Pôle Sud*, dirigé par Joëlle Smadja, le label de Centre de développement chorégraphique (CDC).

La reconnaissance de *Pôle Sud* en tant que Centre de développement chorégraphique conforte l'engagement important de ses partenaires et affirme son inscription dans les réseaux de diffusion du spectacle vivant.

Sous la direction de Joëlle Smadja, depuis 2011, ce lieu fait du soutien aux équipes de danse indépendantes une priorité au travers d'accueils d'artistes en résidences, d'une programmation annuelle et de deux festivals, *Extradanse* et *Extrapôle*. École de musique et de danse, lieu de ressources, de rencontres et d'ateliers, *Pôle Sud* est un aussi un espace de formation pour les amateurs. Ces activités permettent de présenter toute la richesse et la diversité de la création d'aujourd'hui et de créer une dynamique affirmée de projets à destination de tous les publics en favorisant le développement de la culture chorégraphique.

Pôle Sud a tout d'abord été « Plateau pour la danse » puis, à partir de 2004, scène conventionnée danse et musique. Le lieu accompagne depuis des années le développement de la danse à travers la diversité de ses esthétiques. Cette évolution est le fruit de la réflexion et du désir de toute une équipe. Diplômée de Paris XIII en gestion d'entreprise culturelle, Joëlle Smadja, son actuelle directrice, était déjà programmatrice danse depuis 1989, avant d'assumer les fonctions de directrice adjointe puis de codirectrice auprès d'Alain Py avant de lui succéder il y a quatre ans.

La ministre de la Culture et de la Communication souhaite que ce Centre de développement chorégraphique puisse trouver une place nouvelle dans cette future grande région afin d'assurer à la danse une plus large visibilité.

Paris, le 10 novembre 2015

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>